



Probleme avec mon constructeur

Par **biniouchette76**, le **05/01/2011 à 14:53**

Bonjour, je souhaiterais une petite aide pour un problème que j'ai avec mon constructeur. Il m'a fourni la maison hors d'eau et hors d'air et je fais tout le reste. Il a missionné un organisme pour me faire une étude de sol, pour réaliser mon assainissement individuel. Lors du début des travaux, on s'est vite aperçu que les côtes pour la réalisation des tranchées des drains n'étaient pas bonnes sur le dossier que nous avons reçu. Nos drains doivent être enterrés plus profond que prévu. Nous contactons l'organisme, et on se fait limite incendier au téléphone. Comme s'il était pas content qu'on lui rappelle son incompetence, alors nous restons plus que correct. C'est de la faute du constructeur ! Puis nous appelons le constructeur, et là, comme par hasard, c'est la faute de l'organisme. Ils se renvoient la balle depuis 2 mois. Le problème c'est que maintenant on demande une pompe de relevage qui vaut 1000€ alors que l'on a un terrain quasiment plat. J'ai vu la norme, et en respectant mes pentes je suis juste à la cote maxi autorisée à 2cm près. L'organisme ne veut pas comprendre ça, veut nous facturer 150€ de déplacement si il vient revoir. On a déjà payé 290€ la première fois. Et si ça ne correspond pas à son plan effectué, il ne cherche pas à comprendre, c'est pompe de relevage. Je compte être clair pour que vous puissiez me renseigner. Que puis-je faire pour débloquer ce litige, sachant qu'on ne peut pas parler avec eux ? Merci d'avance.